

Règlement (chèque ou espèces).

FAIT À:....

horaires d'épreuves mentionnés sur la convocation ne pourront être modifiés.

Je déclare accepter les conditions ci-dessus et certifie l'exactitude des informations renseignées.

LE:...../.....





☐ Madame ☐ Monsi	eur					Merci d'écrire en MAJUSCULES
NOM:						
NOM DE JEUNE	FILLE:					
PRÉNOM(S):						
DATE DE NAISS.	ANCE:					
NATIONALITÉ :						
VILLE ET PAYS 1	DE NAISSAN	ICE:				
LANGUE MATEI	RNELLE:					
ADRESSE:						
CODE POSTAL :	VILLE:					
TÉLÉPHONE:			E-MAI	L:		
Présenter-vous un	HANDICAP	? (Si oui, merci d	le fournir un certi	icat médical)	□ Oui [□Non
Niveau:	DELF : □ A	1:110€ □ A2	2 : 110€ □ B1	: 160€ □ I	32 : 170€	
	DALF : □ C		2:180€			
		Prochaines se	essions : NOUS	CONTACTE	ER	
Motif l'inscription :	☐ Travail	Études	☐ Personnel	☐ Carte de	e Résident	☐ Naturalisation
sous-préfecture si v	ous n'êtes pas	déjà en possess	sion d'un diplôm	e qui vous <u>di</u>	<u>spense</u> du	e inscription auprès de la passage de cet examen.
Avez-vous déjà passé	un diplôme D	ELF/DALF?L	INON LIOUI-	- Si oui, N° Ca	andidat :	
TOUT DOSSIER <u>I</u>	NCOMPLET	SERA REFUS	É			
À joindre impérativ Enveloppe ti Copie de la p	mbrée,	sier : é <u>en cours de v</u> a	lidité,			

SIGNATURE:

En cas de désistement, les frais d'inscriptions ne pourront pas être remboursés ni transférés pour une autre session. Les jours et

Indication de l'identité du responsable du traitement :

France Education International

Le Rectorat de l'académie de Rouen

Et

Le Centre d'examen RECIFE - Le Havre, France

Le(s) trois service(s) précités dispose(nt) de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement les candidats des examens du DELF et du DALF selon la réglementation en vigueur (Arrêté du 7 juillet 2005 parue au Journal Officiel de la République française du 17 juillet 2005).

Les informations enregistrées lors des inscriptions sont réservées à l'usage du (ou des) service(s) mentionné(s) ci-dessus et ne peuvent pas être communiquées qu'à l'intéressé.

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant. En conséquence vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser:

- <u>Jusqu'à la communication des résultats à RECIFE</u>

45 rue d'Iéna 76600 Le Havre

- Par la suite :
- À France Education International à l'adresse suivante :
 France Education International
 Bureau DELF/DALF
 1, rue Léon Journault
 92310 Sèvres

Ou

Au rectorat de l'académie de Rouen

Dans le cas où le résultat des épreuves est communiqué aux candidats par Internet, les modalités d'accès aux résultats se feront uniquement en accès restreint (avec code d'accès par candidat) et non pas en affichage libre sur le site du centre.

Date:.../...../....
Signature: